



Numéro 114
11 octobre
2017



COLZA :

- Grosses altises
- Pucerons : faible présence.
- Charançon du Bourgeon Terminal : peu de piégeages.

BLE :

- Vigilance limaces
- Rappel sur les prélèvements.

PROTEAGINEUX d'HIVER :

- Semis à partir du 25/10.

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine ainsi que les observations du BSV n° 37 du 11 octobre 2017. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR15 28/09/16

DEMONSTRATION AU CHAMP



AGRONOMIE & SEMIS DIRECT
mercredi 18 octobre 2017
CONSEIL ET DEMONSTRATION AU CHAMP

Comment concilier les enjeux de productivité et de préservation des ressources sol, eau et biodiversité ?
Les techniques de semis direct vous intéressent ?

La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne vous propose un après-midi de démonstration de matériels de semis direct de blé dans du couvert vivant.
Ce rendez-vous sera l'occasion d'échanger sur les sujets de machinisme et d'agronomie en agriculture de conservation avec les conseillers de la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne et les intervenants présents.

Au programme
Structure du sol et l'intérêt de la vie du sol sur sa fertilité

- Profil de sol 3D commenté par Lolita Gilles, pédologue à la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne
- Biodiversité des parcelles en agriculture de conservation par Jules Boileau, conseiller Biodiversité à la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne

Démonstration dynamique de différents matériels
Démonstration commentée par Jean-Paul Chauze, conseiller machinisme à la Chambre d'Agriculture de la Marne

- Axialar (Horsch-Motobloc)
- Contour Team (Epiplant)
- Easyroll (Sky-Payan)
- G2 3000 (Weaving)
- 750A (John Deere-Bouhard)
- Contour Master (Epiplant)
- Claydon Hybrid (Claydon)

Rendez-vous mercredi 18 octobre 2017 * à partir de 13 h 30
Parcelle sur la route départementale 55 entre Bezalles et Saint-Hilliers chez Monsieur Jean-Pierre Laplagne (77970 BEZALLES) voir plan d'accès au verso

* En cas d'annulation, le rendez-vous sera reporté le mardi 24 octobre, même lieu, même heure, même programme.

Avec le soutien de : 

Avec la participation de : 

La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne vous propose, le 18 octobre 2017, un après-midi de démonstration de matériels de semis direct de blé. Ce rendez-vous sera, également, l'occasion d'échanger avec les conseillers sur les sujets du moment mais aussi avec nos intervenants présents.

Au programme

- Structure du sol et intérêt de la vie du sol sur la fertilité

- Démonstration dynamique de différents matériels

Télécharger l'invitation en [cliquant ici](#).

COLZA

(stade 3-4 feuilles à 8-10 feuilles)

Ravageurs



- **Grosses altises** : l'activité semble se ralentir avec un nombre assez réduit dans les cuvettes (0 à 15).

- **Pucerons verts** : la présence est moins fréquente que la semaine dernière. Il est encore possible d'avoir des parcelles dépassant le seuil de 20 % sur les colzas les plus en retard.

- Seuil indicatif de risque: 20 % des plantes porteuses de pucerons verts jusqu'au stade 6 feuilles.

- **Charançon du Bourgeon Terminal** : très peu à aucune capture en début de semaine. Le début de vol très timide de la semaine dernière s'est vite atténué.

L'enjeu du traitement charançon du bourgeon terminal est de ne pas traiter trop tôt, et d'intervenir au moment du pic de vol sur des femelles aptes à pondre.

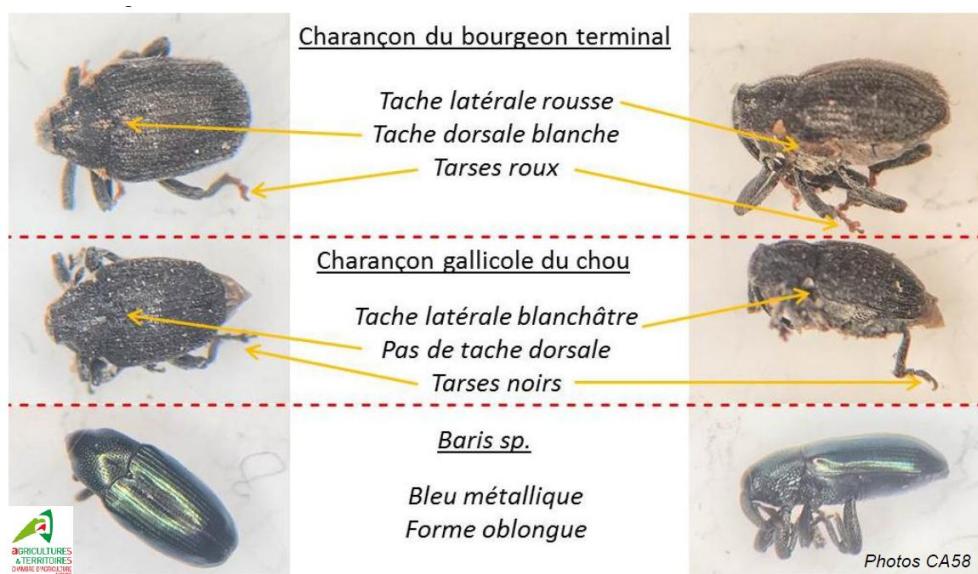
Sur des colzas bien développés avec une forte biomasse (semis précoces, fortes disponibilités en azote), l'intérêt d'une intervention est parfois discutable car les larves de charançons peinent à atteindre le bourgeon terminal.

- A ce jour il est encore trop tôt pour décider d'une intervention.

- Un suivi des pièges (cuvette jaune) sur vos parcelles reste nécessaire pour positionner au mieux une intervention. En l'absence de piège l'intervention et son positionnement restent très aléatoires.

Ne pas confondre les charançons

Il est possible d'observer quelques Baris dans vos cuvettes. Seul le Charançon du Bourgeon Terminal est nuisible sur colza.



Source : Chambre d'agriculture de la Nièvre.

Quels produits selon la situation ?

Grosses altises seuls	CYTHRINE L 0,25 l/ha en l'absence de résistance. Si des échecs ont été constatés l'an dernier ou il y a 2 ans : BORAVI WG 1,5 kg/ha (produit sensible au pH, idéal 5,5, rajouter un acidifiant).
Pucerons seuls	PROTEUS 0,625 l/ha ou KARATE K 1,25 l/ha.
Grosses altises + pucerons	PROTEUS 0,625 l/ha est le plus polyvalent.

Condition d'utilisation des insecticides : absence de vent, et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

BLE (semis en cours)

Les conditions de semis ne sont pas toujours faciles avec les divers passages pluvieux, en particulier en système non-labour. Pensez à adapter les densités de semis en cas de conditions trop humides.

Variétés à semer

Cette semaine : ADVISOR, CREEK, DIAMENTO, FRUCTIDOR, LG ABSALON, RGT VENEZIO, RONSARD, RUBISKO, SYLLON, ALIXAN, RGT MONDIO, Hyfi, Hyking...

La semaine prochaine : ALTIGO, AREZZO, ARMADA, ASCOTT, OREGRAIN, SY MOISSON...

Vigilance Limaces

Sur les 1^{ères} levées en cours ou les semis à venir, il est régulièrement constaté la présence de limaces, en particulier en précédent colza. Les populations du printemps et de cet été laissent penser à un fort risque encore pour cet automne, surtout avec les passages pluvieux actuels.

Rappel sur les moyens de lutte agronomiques encore actionnables :



- **Le déchaumage** : le travail du sol sert à perturber les lieux de refuge ainsi qu'à détruire une partie des individus et des œufs (particulièrement l'été par temps sec).
- **Le labour** permet d'enfouir les limaces en profondeur et de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après le labour.
- **La qualité du semis** : une structure fine ou, si besoin, un roulage limitent les zones de refuge.

➤ Sur les semis à venir : soyez particulièrement vigilant en l'absence de travail du sol ou s'il n'y a eu qu'un seul déchaumage avant le semis du prochain blé. Il peut être opportun d'anticiper l'anti-limace 8-10 jours avant le semis en cas de présence importante dans l'interculture.

➤ Sur blé en cours de levée jusqu'à 3 feuilles : intervenir si présence détectée et dégâts foliaires constatés.

Produits possibles : SLUXX HP 5 kg/ha, LIMARION 4-5 kg/ha...

▲ Rappel conditions désherbage de prélevée

Les semis de ces derniers jours lèvent rapidement et peuvent vite arriver au stade pointant. Pour rappel, les interventions de prélevée sont à faire dès que possible après le semis pour assurer l'efficacité et réduire les risques de phytotoxicité. L'efficacité des produits sera moindre en cas de sol motteux.

Evitez le stade pointant.

Programmes proposés : voir Info.plaine n° 113 de la semaine dernière.

Pour connaître les variétés tolérantes au chlortoluron, référez-vous au Guide Culture Interventions d'automne 2017, page 53).

<http://www.ile-de-france.chambagri.fr/pro77/agronomie-grande-culture-guides-techniques>

PROTEAGINEUX d'HIVER

▲ Pois d'hiver

▲ Conditions d'implantation

L'implantation est une phase clef :

- Travailler sur 10-15 cm de profondeur, sur un sol bien ressuyé, en limitant le nombre de passages pour conserver une structure de sol fine et bien aérée, afin de faciliter l'installation rapide des nodosités.
- Enfouir la graine à 3-4 cm en limons et 4-5 cm en argilo-calcaires (pour une meilleure résistance au gel, aux herbicides et aux déchaussements).
- Rouler systématiquement en terres à cailloux ou si présence de grosses mottes, avant la levée ou entre le stade 3-4 feuilles et la reprise de végétation, pour une récolte facilitée. Une surface plane permettra aussi d'optimiser l'efficacité des herbicides de post-semis/prélevée.

▲ Date de semis : à partir du 25 octobre

L'objectif est d'avoir des pois levés (1 feuille) avant les fortes gelées. Les semis trop précoces risquent d'être trop développés à l'automne, augmentant la sensibilité au gel durant l'hiver et aux maladies aériennes au printemps.

➤ Ne pas démarrer les semis avant le 25/10. En fonction des conditions, il est possible de semer jusqu'au 15/11.

▲ Densité de semis

	Densité de semis (grains/m ²)
sols limoneux ou bonnes conditions	70 à 80
sols caillouteux ou conditions moyennes	80 à 90

▲ Féverole d'hiver

▲ Conditions d'implantation

Pour un bon enracinement, recherchez un horizon aéré sur 10-15 cm. Le semis doit s'effectuer à une profondeur de 7-8 cm pour rendre la plante plus résistante au gel et la protéger d'un manque de sélectivité des herbicides.

▲ Date de semis

L'objectif est d'avoir des féveroles levées avant les fortes gelées. En semis trop précoces, les féveroles risquent d'être plus sensibles aux maladies aériennes en sortie d'hiver et de fleurir trop tôt par rapport aux dernières gelées.

➤ Ne pas démarrer les semis avant le 20/10. En fonction des conditions, il est possible de semer jusqu'au 20/11.

▲ Densité de semis

	Densité de semis (grains/m ²)
Sols limoneux	20-25
Sols argileux ou caillouteux	30

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
ANTILIMACES	
SLUXX HP	Phosphate ferrique 3 %
LIMARION	Métaldéhyde 5 %
INSECTICIDES	
BORAVI WG	Phosmet 500 g/kg
CYTHRINE L / CYPLAN	Cyperméthrine 100 g/l
KARATE K	Lambda cyhalothrine 5 g/l + pyrimicarbe 100 g/l
KARATE ZEON	Lambda cyhalothrine 100 g/l
PEARL PROTECH / DECIS PROTECH	Deltaméthrine 15 g/l
PROTEUS	Thiaclopride 100 g/l + deltaméthrine 10 g/l



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
 La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

